

Cotonou, le 22 JUIN 2015

NOTE D'INFORMATION


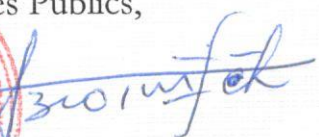
La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) informe les soumissionnaires que les procédures relatives aux Dossiers d'Appels d'Offres ci-dessous suspendues par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Bénin sont annulées et les Dossiers d'Appels d'Offres peuvent être relancés à une date ultérieure. Il s'agit de :

- 1- Appel d'offres relatif à la réalisation de l'enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages, les entreprises, les centres universitaires et de recherches et les étudiants au Bénin.
- 2- Appel d'offres relatif à l'élaboration des manuels de procédures nécessaires à l'application de la loi CEP.
- 3- Appel d'offres relatif à l'acquisition d'outils de contrôle de la qualité de service internet.

Toutefois, la suspension de la procédure d'appel d'offres relative à l'audit de la couverture et de la qualité de service des réseaux mobiles en République du Bénin est levée.

La Personne Responsable

des Marchés Publics,



Marcellin ILOUGBADE